

**APPORT DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE AU SERVICE DE LA GESTION
DURABLE DE LA PECHE MARITIME A MADAGASCAR**

MANALAHY Dieu Donné Omar
Email : manalahyd@yahoo.fr

RESUME

Face à la surexploitation des ressources marines et à la pêche illicite, Madagascar, doté d'une Zone Économique Exclusive de 1,2 million km², voit son secteur halieutique menacé malgré son importance économique et sociale. Cet article propose l'intelligence économique (IE) comme levier stratégique pour renforcer la gouvernance maritime. L'IE permet de collecter, analyser et diffuser des informations stratégiques afin d'anticiper les risques climatiques, juridiques et économiques, de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), et de coordonner les acteurs publics, privés et communautaires. Grâce à une approche mixte (quantitative et qualitative), l'étude révèle que l'IE améliore la traçabilité, la transparence, la sécurité en mer et la résilience des communautés côtières. Elle met également en évidence les inégalités régionales dans l'accès aux équipements et à l'information. Comparée à des modèles internationaux (Maroc, Sénégal, Île Maurice), Madagascar accuse un retard en matière de digitalisation et de coordination, mais dispose d'un fort potentiel. L'article recommande la création d'un Observatoire National d'Intelligence Halieutique, la formation des pêcheurs et une coopération régionale renforcée.

Mots-clés : Gouvernance maritime, pêche INN, intelligence économique, durabilité

SUMMARY

Faced with the overexploitation of marine resources and illegal fishing, Madagascar—endowed with an Exclusive Economic Zone of 1.2 million km²—sees its fisheries sector threatened despite its economic and social importance. This article proposes economic intelligence (EI) as a strategic lever to strengthen maritime governance. EI enables the collection, analysis, and dissemination of strategic information in order to anticipate climatic, legal, and economic risks, combat illegal, unreported, and unregulated (IUU) fishing, and coordinate public, private, and community stakeholders. Using a mixed-methods approach (quantitative and qualitative), the study shows that EI improves traceability, transparency, maritime safety, and the resilience of coastal communities. It also highlights regional inequalities in access to equipment and information. Compared with international models (Morocco, Senegal, Mauritius), Madagascar lags behind in terms of digitalization and coordination but has strong potential. The article recommends the creation of a National Fisheries Intelligence Observatory, the training of fishers, and strengthened regional cooperation.

Keywords: Maritime governance, IUU fishing, economic intelligence, sustainability

1. INTRODUCTION

La pêche maritime occupe une place centrale dans l'économie mondiale et constitue une source de subsistance vitale pour des millions de personnes. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2022), environ 60 millions de personnes dépendent directement de la pêche et de l'aquaculture pour leur emploi, tandis que plus de 3 milliards d'individus consomment le poisson comme principale source de protéines animales. Cependant, ce secteur stratégique fait face à des défis croissants liés à la surexploitation des ressources halieutiques, à la dégradation des écosystèmes marins et à l'expansion de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN), qui compromet la durabilité et la gouvernance des océans (FAO, 2020).

Dans ce contexte global marqué par la raréfaction des ressources et l'intensification de la concurrence internationale, Madagascar se distingue par son potentiel maritime considérable. Le pays dispose d'une *Zone Économique Exclusive (ZEE)* estimée à 1,2 million de km²,¹ soit près de 2 000 fois sa superficie terrestre (Rakotondrabe, 2021)². Le secteur halieutique contribue à environ 7 % du *Produit Intérieur Brut (PIB)*³ et représente une source majeure d'emplois, de devises et de sécurité alimentaire pour les communautés côtières (FAO, 2021). La pêche artisanale, notamment, joue un rôle prépondérant en fournissant la majorité des captures destinées à la consommation locale, tandis que la pêche industrielle et les exportations (crevettes, crabes, thon) participent aux recettes en devises du pays (World Bank, 2018).

Malgré ces atouts, la pêche maritime malgache est confrontée à de multiples menaces. La pêche INN⁴ demeure un problème majeur, entraînant des pertes économiques estimées à plusieurs dizaines de millions de dollars par an (Transparency International, 2020)⁵. À cela

¹ Sea Around Us. (2023). Madagascar – Exclusive Economic Zone (EEZ) data. Sea Around Us Project, University of British Columbia.

² Rakotondrabe, J. (2021). Gouvernance maritime et enjeux halieutiques à Madagascar. *Revue malgache des sciences sociales*, 15(2), 45-63.

³ Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue; Banque mondiale. (2023). Enquête cadre nationale 2023 (Madagascar).

⁴ pêche Illicite, Non déclarée et Non réglementée », ou en langue anglaise pêche IUU pour « Illegal, Unreported and Unregulated », est une expression utilisée depuis plus d'une quinzaine d'années, par les organisations internationales, les administrations nationales, les médias, les Organisations Non Gouvernementale, etc

⁵ Transparency International. (2020). *Illegal, Unreported and Unregulated Fishing in the Western Indian Ocean*. Berlin : TI.

s'ajoutent la surexploitation des stocks⁶, le changement climatique qui modifie les écosystèmes marins, ainsi que la faiblesse du contrôle et de la gouvernance maritime. Ces défis soulignent la nécessité de repenser les modes de gestion afin de concilier exploitation économique, préservation des ressources et sécurité alimentaire.

Dans ce cadre, l'intelligence économique (IE) apparaît comme un levier stratégique susceptible d'accompagner la gestion durable du secteur halieutique à Madagascar. L'IE, entendue comme l'ensemble des actions coordonnées de collecte, d'analyse, de diffusion et de protection de l'information stratégique à des fins de compétitivité et de décision (Harbulot, 1997⁷; Clerc, 2012⁸), permet de renforcer la veille sur les marchés, d'anticiper les risques, de lutter contre les pratiques illicites et de soutenir une gouvernance participative. Appliquée au domaine maritime, elle offre des outils innovants pour améliorer la traçabilité des produits, la sécurité en mer, la durabilité des ressources et la résilience des communautés locales.

Problématique :

Dans quelle mesure l'intelligence économique peut-elle contribuer à renforcer la gouvernance et la durabilité de la pêche maritime à Madagascar ?

Objectifs spécifiques :

- Identifier les apports de l'intelligence économique dans la gouvernance halieutique.
- Analyser les limites actuelles du dispositif informationnel en matière de pêche maritime.
- Proposer des stratégies d'intégration de l'intelligence économique pour favoriser une pêche durable et compétitive.

⁶ La surexploitation des stocks désigne la pêche excessive d'une ressource halieutique (poissons, crustacés, mollusques, etc.) à un rythme supérieur à sa capacité naturelle de renouvellement. Autrement dit, les captures dépassent la reproduction des espèces, entraînant une diminution progressive du stock disponible.

⁷ Harbulot, C. (1997). La guerre économique. Paris : Dunod.

⁸ Clerc, P. (2012). L'intelligence économique, un enjeu de gouvernance. Paris : La Documentation française.

L'intérêt scientifique et pratique de cet article réside dans sa volonté de combler un double déficit : un **vide académique**⁹, car peu d'études ont exploré la relation entre intelligence économique et gestion durable des ressources halieutiques à Madagascar ; et un **vide opérationnel**¹⁰, lié à l'absence d'une stratégie nationale articulant information stratégique, durabilité et gouvernance maritime.

2. CADRE CONCEPTUEL ET CONTEXTUEL

2.1. Définition et fondements de l'intelligence économique

L'intelligence économique (IE) est un concept relativement récent dans les sciences de gestion et les politiques publiques, mais il connaît depuis les années 1990 un essor significatif en raison de la mondialisation et de la montée en puissance de la compétition informationnelle. L'IE ne doit pas être réduite à la seule activité de *veille stratégique*¹¹, mais doit être comprise comme un *processus global et continu*¹² qui vise à collecter, traiter, protéger et diffuser de l'information stratégique utile aux acteurs économiques et institutionnels, afin de soutenir la prise de décision, l'anticipation des risques et la compétitivité (Harbulot, 1997¹³; Clerc, 2012¹⁴).

Christian Harbulot (1997), pionnier de l'approche française de l'intelligence économique, définit l'IE comme une « *pratique organisée de l'acquisition et de la maîtrise de l'information stratégique, mise au service de la compétitivité et de la souveraineté des nations* ». Cette définition met en évidence deux dimensions majeures : d'une part, l'utilité économique de l'information, et d'autre part, sa fonction politique et stratégique dans un contexte de rivalités internationales.

⁹ Un vide académique (ou gap de recherche, en anglais research gap) correspond à un manque de connaissances ou d'études empiriques dans un champ disciplinaire. Il justifie souvent la pertinence d'un mémoire, d'une thèse ou d'un article scientifique, car il montre ce que ton travail apporte de nouveau à la littérature existante.

¹⁰ Bien que des textes législatifs sur la gestion durable des pêches existent (Code de la pêche, 2015), leur application reste limitée faute de moyens de surveillance, de données fiables et de coordination entre institutions. → Cela constitue un vide opérationnel.

¹¹ La création d'un Observatoire national des pêches doté d'un système de veille stratégique renforcerait la gouvernance maritime et la sécurité alimentaire dans les zones côtières malgaches.

¹² La veille stratégique constitue un processus global et continu de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations, permettant aux décideurs d'anticiper les évolutions et de renforcer la compétitivité et la résilience organisationnelle » (Lesca & Lesca, 2011).

¹³ Harbulot, C. (1997). La guerre économique. Paris : Dunod.

¹⁴ Clerc, P. (2012). L'intelligence économique, un enjeu de gouvernance. Paris : La Documentation française.

Philippe Clerc (2012)¹⁵, dans une perspective plus institutionnelle, insiste sur la dimension collective de l'IE. Selon lui, l'intelligence économique est « *un ensemble coordonné d'actions publiques et privées visant à maîtriser l'information stratégique, protéger le patrimoine immatériel, influencer l'environnement et renforcer la compétitivité* ». Cette conception élargit la portée du concept en incluant la protection de l'information et la capacité d'influence comme composantes essentielles.

Quant à Driss Guerraoui (2008), il introduit une réflexion spécifique sur l'application de l'IE dans les pays du Sud. Il soutient que l'intelligence économique peut constituer un levier de développement et de résilience économique, à condition qu'elle soit adaptée aux réalités locales, notamment à la faiblesse des infrastructures informationnelles et à la vulnérabilité institutionnelle. Pour lui, l'IE n'est pas seulement un outil de compétitivité, mais également un moyen de gouvernance et de régulation permettant aux États en développement de mieux gérer leurs ressources stratégiques.

Ces différentes approches montrent que l'intelligence économique se situe au croisement de plusieurs disciplines : la gestion de l'information, la géopolitique, la sociologie des organisations et la gouvernance publique. Son intérêt, dans le cadre de la pêche maritime à Madagascar, réside dans sa capacité à :

- ❖ fournir des données fiables et actualisées sur les ressources halieutiques et les marchés internationaux,
- ❖ renforcer la transparence et la coordination institutionnelle,
- ❖ protéger les intérêts nationaux face aux menaces telles que la pêche INN,
- ❖ et orienter les choix stratégiques pour une exploitation durable et équitable des ressources marines.

Ainsi, l'IE se positionne comme un instrument de pilotage stratégique, mais également comme une culture de gestion collective de l'information, indispensable pour répondre aux enjeux complexes liés à la gouvernance maritime.

¹⁵ ibidem

2.2. Gestion durable des pêches

La gestion durable des pêches constitue un enjeu central pour les États côtiers et insulaires fortement dépendants des ressources marines, dans un contexte marqué par la raréfaction des stocks, la pression croissante des marchés internationaux et les effets du changement climatique. Selon la FAO (1995), le Code de conduite pour une pêche responsable établit un cadre normatif visant à garantir la pérennité des écosystèmes halieutiques tout en assurant le bien-être socio-économique des communautés de pêcheurs. Toutefois, la mise en œuvre effective de ce cadre suppose une capacité renforcée de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information stratégique, ce qui confère à l'intelligence économique un rôle déterminant dans la gouvernance des pêches. En ce sens, l'intelligence économique apparaît comme un instrument transversal permettant d'articuler les dimensions écologique, économique et sociale de la durabilité à travers une prise de décision fondée sur l'anticipation et la maîtrise de l'information.

Sur le plan écologique, l'intelligence économique soutient la conservation des ressources halieutiques et la préservation des habitats marins par la mise en place de systèmes de veille environnementale et scientifique. L'analyse des données relatives aux stocks, aux cycles biologiques des espèces et aux zones écologiquement sensibles permet d'orienter les politiques de quotas, de délimitation des zones protégées et de promotion de pratiques de pêche sélective limitant la destruction des fonds marins. Cette capacité d'anticipation renforce la prévention de la surexploitation et contribue à une gestion adaptative des ressources marines. Sur le plan économique, l'intelligence économique favorise la rentabilité et la viabilité des filières de pêche en assurant une veille sur les marchés, les prix et les chaînes de valeur halieutiques. Elle permet ainsi de mieux valoriser les produits localement, d'orienter les investissements dans les infrastructures portuaires et de réduire la vulnérabilité des acteurs face aux fluctuations extrêmes des prix et aux chocs économiques externes.

La dimension sociale de la gestion durable bénéficie également de l'apport de l'intelligence économique, notamment à travers le renforcement des capacités informationnelles des communautés littorales. En facilitant l'accès à l'information stratégique, la formation et la reconnaissance des savoirs traditionnels, l'IE favorise l'inclusion des pêcheurs dans les processus décisionnels et renforce leur résilience face aux risques climatiques,

économiques et institutionnels. À Madagascar, ces enjeux prennent une acuité particulière dans un contexte de fortes inégalités régionales. Dans la région DIANA (Diego-Suarez), la disponibilité de vedettes motorisées et l'accès à l'information permettent aux pêcheurs d'exploiter des zones de pêche plus éloignées et de planifier leurs sorties en fonction des conditions climatiques et des dynamiques des stocks. À l'inverse, dans le Sud du pays, notamment dans les zones côtières de Melaky, Menabe, Atsimo-Andrefana, Androy et Anosy, l'usage prédominant de pirogues traditionnelles non motorisées, combiné à un accès limité à l'information stratégique, restreint fortement le rayon d'action des pêcheurs. Ces derniers ne peuvent généralement effectuer qu'une seule journée de pêche, ce qui réduit leur productivité et leur capacité d'adaptation aux changements environnementaux et aux fluctuations des ressources halieutiques.

Dans ce contexte, l'intelligence économique apparaît comme un levier stratégique majeur pour réduire les asymétries informationnelles entre les régions, renforcer la gouvernance participative et soutenir une gestion durable et équitable des pêches à Madagascar. En intégrant la veille stratégique, l'anticipation des risques et la coordination des acteurs, l'IE contribue à une meilleure articulation entre performance économique, protection des écosystèmes marins et cohésion sociale, conditions indispensables à la durabilité du secteur halieutique.

(Illustration : Pêcheurs de la région DIANA utilisant une vedette pour la pêche en mer profonde



Source : Auteur, Septembre 2024

Cette diversité d'équipements et de stratégies démontre la nécessité d'une gouvernance différenciée et d'une politique de soutien adaptée aux réalités locales. La gestion durable doit donc intégrer des approches participatives et informées, afin d'assurer à la fois la protection des ressources marines et la sécurité alimentaire des populations côtières.

2.3. Situation de la pêche maritime à Madagascar : enjeux économiques, sociaux et environnementaux

La pêche maritime constitue un pilier majeur de l'économie malgache, tant pour la sécurité alimentaire que pour la création d'emplois et les recettes d'exportation. Madagascar dispose d'un potentiel halieutique considérable grâce à une zone économique exclusive (ZEE) estimée à environ 1,2 million de km², riche en ressources variées telles que les thons, crevettes, crabes et poissons de récif (FAO, 2023).

Selon le Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue (2024), la production moyenne annuelle du secteur pêche et aquaculture se situe autour de 132 114 tonnes, dont 78,03 % proviennent du sous-secteur maritime. Ces chiffres traduisent une relative stabilité, bien que la pression sur les ressources s'intensifie dans certaines zones côtières.

En 2024, la pêche crevettière a produit 3 546 tonnes, dont 3 065 tonnes exportées vers les marchés internationaux, contre 481 tonnes consommées localement (2424.mg, 2024)¹⁶. De même, Madagascar a exporté plus de 32 000 tonnes de produits halieutiques en 2023, dominés par les conserves de thon (10 500 tonnes), le thon brut et les crevettes d'élevage (4 100 tonnes chacun) (Le Chod du Sud, 2023).

Les principales zones de pêche sont réparties sur tout le littoral malgache :

- **Diego-Suarez (région DIANA)**, où la pêche artisanale utilise de petites vedettes motorisées pour atteindre les zones de pêche éloignées ;
- **Mahajanga**, riche en baies propices à la pêche de crevettes et de crabes ;

¹⁶ 2424.mg. (2024, janvier). Madagascar a exporté 3 065 tonnes de crevettes sur 3 546 tonnes pêchées en 2024. Consulté sur <https://2424.mg>

- ☛ **Toliara**, où la pêche artisanale repose sur l’usage de **pirogues traditionnelles**, illustrant le contraste nord-sud ;
- ☛ **Nosy Be**, avec ses activités combinant pêche artisanale et tourisme halieutique ;
- ☛ et **Fort-Dauphin (Taolanaro)**, zone active pour la pêche côtière et semi-industrielle (MPEB, 2024).

Sur le plan social et économique, la pêche maritime représente une source de revenus essentielle pour plus de 500 000 personnes, directement ou indirectement impliquées dans la filière (FAO, 2023). Cependant, les inégalités régionales persistent : le nord bénéficie d’un meilleur accès aux infrastructures (ports, moteurs, chaînes du froid), tandis que le **sud** reste tributaire d’une pêche artisanale à faible productivité.

La coexistence de la pêche industrielle et artisanale engendre également des tensions. Les flottes industrielles, souvent étrangères ou sous licence, exploitent des zones en haute mer, alors que les pêcheurs artisanaux dépendent des ressources côtières, plus vulnérables à la surexploitation (Laverite.mg, 2023). Cette dualité fragilise la durabilité du secteur et menace la sécurité alimentaire des communautés littorales.

la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) reste un défi majeur. Les pertes économiques annuelles liées à la pêche INN sont estimées à *plus de 60 milliards d’ariary*, représentant un manque à gagner significatif pour l’État (Laverite.mg, 2023). Ce phénomène s’explique par le manque de moyens de surveillance maritime, l’insuffisance de données actualisées sur les stocks et la faible coordination entre institutions.

Enfin, malgré l’importance de la production halieutique, la consommation moyenne de poisson par habitant à Madagascar reste faible — environ 7 à 8 kg/an, bien en dessous de la moyenne africaine (FAO, 2023). Cette situation s’explique par la faible accessibilité des produits dans les zones rurales, le manque d’infrastructures de conservation et la priorité donnée à l’exportation (Moov.mg, 2023).

2.4. Articulation IE – DD – Gouvernance maritime

L’intelligence économique constitue un outil majeur pour renforcer la gouvernance maritime, en particulier dans le contexte des pêcheries malgaches où les enjeux économiques,

sociaux et environnementaux se croisent. Grâce à la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations stratégiques, l'IE permet d'optimiser la transparence, d'améliorer la coordination entre institutions et de lutter efficacement contre les pratiques de pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN).

2.4.1. Transparence et traçabilité

L'intelligence économique contribue de manière déterminante à la transparence de la gouvernance halieutique en mettant à la disposition des autorités publiques, des communautés locales et des différents acteurs du secteur des données fiables, actualisées et vérifiées. Ces informations portent notamment sur les quotas de pêche et la disponibilité des ressources halieutiques, sur la délimitation des zones maritimes protégées et les périodes de fermeture saisonnière, ainsi que sur les mouvements des flottes nationales et étrangères. L'accès structuré à cette information stratégique permet de prévenir les phénomènes de surpêche, de renforcer le contrôle de l'exploitation des espèces menacées et d'assurer que les décisions politiques et économiques reposent sur des bases factuelles solides plutôt que sur des estimations approximatives ou des intérêts sectoriels. En ce sens, l'intelligence économique joue un rôle central dans l'amélioration de la transparence, de la crédibilité et de l'efficacité des politiques publiques de gestion durable des pêches (Rakotondrazaka, 2021).

2.4.2. Coordination interinstitutionnelle

La circulation efficace de l'information, structurée et facilitée par l'intelligence économique, joue un rôle déterminant dans le renforcement de la coordination entre les institutions publiques et privées impliquées dans la gestion des ressources marines. Elle favorise notamment l'articulation des actions entre les ministères en charge de la pêche, de l'environnement et de la sécurité maritime, les offices locaux de surveillance côtière ainsi que les organisations communautaires, et les partenaires internationaux et organisations non gouvernementales engagés dans la gestion durable des pêches, tels que Blue Ventures, la FAO ou le PNUD. Cette dynamique de coordination, fondée sur le partage d'informations stratégiques fiables et actualisées, permet de réduire les doublons d'intervention, d'améliorer la cohérence des politiques publiques et de faciliter une réaction rapide et ciblée face aux menaces, notamment la pêche illicite, la surexploitation des ressources et les risques climatiques. En assurant un suivi intégré des activités maritimes, l'intelligence économique contribue ainsi à

aligner les objectifs économiques du secteur halieutique avec les impératifs de conservation et de durabilité des écosystèmes marins (Andrianarisoa et al., 2022).

2.4.3. Lutte contre la pêche INN

L'intelligence économique constitue un levier essentiel pour l'identification et la lutte contre les pratiques de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). À travers l'analyse systématique des flux d'informations stratégiques, elle permet de localiser les zones maritimes où les activités de pêche illégale sont les plus actives, de surveiller les flottes suspectes au moyen des systèmes de positionnement automatique (AIS), des données satellitaires et des outils d'analyse assistés par l'intelligence artificielle, et de produire des alertes, des rapports et des signaux d'alarme destinés aux autorités compétentes afin de déclencher des interventions ciblées et efficaces. Dans cette perspective, l'intelligence économique dépasse largement une fonction classique de renseignement économique pour s'imposer comme un véritable instrument de gouvernance maritime. Elle contribue à la protection des écosystèmes marins, à la sécurisation des moyens de subsistance des communautés côtières et au renforcement de la responsabilité sociale et environnementale des acteurs du secteur halieutique, en cohérence avec les principes de durabilité promus par la FAO (2020).

3. METHODOLOGIE

L'objectif de cette recherche est d'évaluer le rôle de l'Intelligence Économique (IE) dans la gouvernance maritime et le développement durable de la pêche à Madagascar. Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une approche méthodologique mixte, combinant des méthodes quantitatives, qualitatives et spatiales, afin de saisir à la fois les dimensions chiffrées, sociales et territoriales des activités halieutiques.

3.1. Justification de l'approche mixte et spatiale

L'approche méthodologique repose sur trois piliers complémentaires :

3.1.1. Approche quantitative

L'approche quantitative permet de produire des données objectives et mesurables sur l'état de la pêche ainsi que sur l'efficacité des dispositifs de gestion mis en œuvre. Elle repose

principalement sur l'analyse des statistiques de captures, incluant les espèces ciblées, les volumes annuels débarqués et l'effort de pêche, sur l'identification des zones de pêche déclarées par les pêcheurs artisanaux et les opérateurs industriels, ainsi que sur l'exploitation des données issues des institutions nationales et internationales, notamment le Ministère des Pêches et de l'Économie Bleue, la FAO, le WWF et l'IOTC. L'ensemble de ces informations permet d'identifier les tendances spatio-temporelles des captures et d'évaluer de manière rigoureuse l'impact des politiques publiques et des outils d'Intelligence Économique sur la durabilité des ressources halieutiques et la sécurité alimentaire.

3.1.2. Approche qualitative

L'approche qualitative vise à comprendre en profondeur les perceptions, les pratiques et les stratégies des différents acteurs impliqués dans la gouvernance maritime. Elle s'appuie sur la conduite d'entretiens semi-directifs auprès des pêcheurs artisanaux, des responsables portuaires et des représentants d'organisations non gouvernementales telles que le WWF, Blue Ventures et MIHARI, ainsi que sur une analyse documentaire approfondie des politiques publiques, des rapports institutionnels et des conventions internationales relatives à la pêche durable. Cette approche permet d'apporter un éclairage contextuel et interprétatif aux données chiffrées, tout en facilitant une meilleure compréhension des dynamiques locales de gestion des ressources marines.

3.1.3. Intégration des Systèmes d'Information Géographique (SIG)

Les Systèmes d'Information Géographique (SIG) constituent un outil méthodologique central de cette recherche, en ce qu'ils permettent de spatialiser, d'analyser et de visualiser les données halieutiques afin de renforcer l'Intelligence Économique appliquée à la gouvernance maritime. Le SIG est mobilisé pour cartographier les zones de pêche artisanale et industrielle, identifier les zones à forte concentration de captures traduisant la richesse halieutique, analyser la répartition spatiale des espèces en fonction des saisons et des pratiques de pêche, et mettre en évidence les zones sensibles telles que les aires de reproduction, les zones protégées ou les espaces de conflits d'usages. Il contribue également à l'appui de la surveillance maritime et à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), notamment par l'intégration, lorsque celles-ci sont disponibles, de données AIS, VMS et satellitaires. Les données spatiales exploitées proviennent des bases de données halieutiques de la FAO et de

l’IOTC, des statistiques nationales, des informations issues des ONG partenaires, ainsi que des données collectées lors des enquêtes de terrain. Ainsi, le SIG permet de transformer l’information brute en connaissance stratégique, facilitant la prise de décision des autorités publiques, des partenaires techniques et financiers et des communautés de pêcheurs, tout en s’inscrivant pleinement dans une démarche d’Intelligence Économique territorialisée au service du développement durable de la pêche à Madagascar.

3.2. Méthodes d’analyse

3.2.1. SWOT

L’analyse SWOT permet d’identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces du système d’IE appliqué à la gouvernance halieutique à Madagascar. Elle se base sur les informations collectées à la fois quantitatives et qualitatives.

Exemple de tableau SWOT :

Forces	Faiblesses
Existence de bases de données halieutiques fiables (FAO, IOTC)	Coordination interinstitutionnelle parfois faible
Sensibilisation accrue des pêcheurs à la durabilité	Ressources limitées pour la surveillance maritime
Collaboration ONG – institutions publiques	Manque d’infrastructures pour le suivi en temps réel
Opportunités	Menaces
Développement de systèmes AIS et satellites pour surveiller les flottes	Pêche INN persistante malgré la réglementation
Renforcement des partenariats régionaux (IOFC, COI)	Changements climatiques impactant les stocks halieutiques
Valorisation économique des produits de pêche durables	Pressions économiques sur les communautés côtières

Source : Auteur, 2024

3.2.2. Analyse de contenu

L'analyse de contenu consiste à examiner les discours institutionnels et politiques publiques pour identifier les thématiques récurrentes, les priorités stratégiques et les incohérences potentielles.

- Les documents analysés incluent les plans nationaux de gestion de la pêche, rapports des ONG partenaires, et conventions internationales (ex : Code de conduite pour la pêche responsable FAO, IOTC resolutions).
- Les résultats sont synthétisés dans un tableau comparatif mettant en évidence les alignements et divergences entre les politiques et la réalité du terrain.

3.2.3 Entretien semi-directif sur le terrain

Lieu : Port artisanal de Toliara

Date : 15 août 2025

Durée : 45 minutes

Intervenant : Responsable portuaire / Chef de la coopérative des pêcheurs artisanaux

Objectif : Comprendre les pratiques de pêche locale, la perception de l'IE et les enjeux de durabilité.

Guide d'entretien

1. Profil de l'interviewé

- Âge : 42 ans
- Expérience dans la pêche artisanale : 20 ans
- Rôle dans la coopérative : coordination des sorties de pêche et suivi des quotas

2. Questions principales et réponses

Thème	Questions	Réponses de l'interviewé
Gestion de l'information	Comment suivez-vous les quotas et les périodes de fermeture de certaines espèces ?	« Nous recevons des instructions du Ministère et parfois des ONG. Mais les informations arrivent tard, et nous

		devons souvent deviner les zones autorisées. »
Pêche INN	Avez-vous constaté des cas de pêche illégale dans la région ?	« Oui, certaines petites pirogues ignorent les règles, et parfois les industriels dépassent les limites de zones sans contrôle. »
Coordination et surveillance	Comment collaborez-vous avec les autorités et les ONG ?	« La coopération existe, mais elle est faible. Nous avons besoin d'une meilleure circulation de l'information et d'un système de suivi accessible à tous. »
Développement durable	Quelles pratiques adoptez-vous pour protéger les ressources marines ?	« Nous respectons les périodes de fermeture et essayons de relâcher les juvéniles, mais les pressions économiques rendent cela difficile. »
Perception de l'IE	Connaissez-vous le concept d'Intelligence Économique et son utilité pour la pêche ?	« Pas exactement, mais si cela peut nous aider à mieux gérer la pêche et éviter les sanctions, nous sommes intéressés. »

Source : Auteur, 2024

4. RESULTATS

4.1. Apports concrets de l'IE pour la pêche durable à Madagascar

L'Intelligence Économique (IE) joue un rôle central dans la gestion durable des ressources halieutiques à Madagascar, en offrant des outils permettant aux acteurs publics et privés d'anticiper, planifier et sécuriser leurs activités. Les principaux apports de l'IE sont les suivants :

4.1.1. Veille stratégique

L'intelligence économique (IE) constitue un outil central de surveillance continue dans le secteur de la pêche maritime, en permettant d'anticiper les évolutions des ressources, des marchés et des cadres réglementaires.

Ressources halieutiques : L'IE facilite le suivi des stocks de poissons, des périodes de reproduction et des zones écologiquement sensibles, tout en prenant en compte les fluctuations saisonnières. Ces informations permettent d'orienter les pratiques de pêche vers une exploitation durable et de réduire les risques de surexploitation.

Marchés internationaux : La veille économique offre une capacité d'anticipation des variations de prix pour les espèces destinées à l'exportation, telles que le thon, les crevettes ou les langoustes. Elle aide également à identifier les opportunités commerciales, à prévenir les menaces économiques et à optimiser la rentabilité des filières de pêche.

Accords de pêche et cadre réglementaire : L'IE permet le suivi des conventions bilatérales ou régionales, comme les quotas fixés par l'Indian Ocean Tuna Commission (IOTC), afin de garantir la conformité légale et la durabilité des ressources. Ce suivi stratégique est essentiel pour prévenir les infractions et orienter les politiques publiques de gestion halieutique.

4.1.2. Anticipation des risques

L'intelligence économique (IE) permet aux acteurs du secteur halieutique de prévoir et de gérer de manière proactive les risques susceptibles d'affecter la pêche maritime, renforçant ainsi la durabilité et la résilience des communautés côtières.

Risques climatiques : Les pêcheurs et gestionnaires peuvent anticiper l'impact des cyclones, sécheresses ou variations de température de l'eau, qui influencent la distribution et l'abondance des poissons. Cette anticipation facilite l'adaptation des calendriers de pêche et la mise en place de mesures de protection des zones vulnérables.

Risques juridiques : L'IE permet de suivre l'évolution des réglementations nationales et internationales, telles que les quotas de pêche ou les normes environnementales. Une meilleure connaissance du cadre légal réduit les infractions involontaires et soutient la conformité, tout en renforçant la durabilité des ressources.

Risques économiques : Les fluctuations des prix de vente, les variations du coût du carburant ou les contraintes d'accès aux infrastructures portuaires peuvent fortement impacter

la rentabilité des pêcheurs. La veille économique offre des outils pour anticiper ces changements, planifier les activités et sécuriser les revenus des acteurs du secteur.

4.1.3. Lutte contre la pêche illégale et optimisation des contrôles

L'IE facilite l'identification des zones à risque et la **planification des opérations de surveillance**¹⁷, contribuant à :

- Diminuer les activités de pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN).
- Optimiser l'allocation des moyens de contrôle (vedettes, radars, drones).
- Assurer la traçabilité et la transparence des captures, renforçant ainsi la gouvernance maritime.

Pratiques de pêche dans différentes régions de Madagascar

La photo ci-dessous montre des pêcheurs artisanaux de la région DIANA (Diego-Suarez) utilisant une vedette motorisée pour accéder aux zones de pêche. Cette situation contraste fortement avec celle du Sud de Madagascar, où les communautés côtières recourent principalement à des pirogues traditionnelles, souvent exposées à des risques accrus en mer.

Cette différence met en évidence les inégalités régionales en matière d'accès aux moyens de production et de sécurité maritime, et souligne l'importance d'une veille stratégique et d'une planification basée sur l'IE pour renforcer la durabilité et l'équité dans le secteur halieutique malgache.

¹⁷ A Madagascar, Le Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue organise des patrouilles dans la ZEE et les zones côtières critiques, en priorisant les périodes de forte activité des pêcheurs artisanaux et industrielles. L'usage de systèmes de suivi par satellite (VMS) et de patrouilles communautaires dans certaines LMMAs (Locally Managed Marine Areas) permet de planifier efficacement les opérations et de cibler les interventions.



Source : Auteur, Antsiranana 2025



Source : Auteur, Androy 2022



Source : Auteur, Manombo Sud 2025

4.2. Apports de l'IE à la coordination et au renforcement des capacités

L'Intelligence Économique ne se limite pas à la collecte d'informations : elle facilite également la coordination entre les acteurs et institutions et contribue à **renforcer les capacités des communautés locales** pour une gestion durable de la pêche.

4.2.1. Coordination interinstitutionnelle

L'IE permet de :

- Harmoniser les actions entre le Ministère des Pêches, les autorités portuaires, les forces de surveillance maritime et les ONG partenaires (WWF, Blue Ventures, MIHARI).
- Partager en temps réel les informations sur les zones de pêche, les quotas et les activités suspectes.
- Faciliter la mise en place de stratégies communes pour la lutte contre la pêche illégale et la surpêche.

4.2.2. Renforcement des capacités communautaires

Les communautés côtières bénéficient directement de l'IE à travers :

- ❑ La formation à la surveillance des pêches, incluant l'utilisation de technologies simples de suivi et de traçabilité.
- ❑ L'accès à l'information sur les pratiques durables, permettant d'améliorer les rendements tout en préservant les stocks.
- ❑ L'intégration dans des réseaux d'alerte précoce pour anticiper les risques climatiques ou économiques.

4.2.3. Synthèse régionale des apports de l'IE

Région	Type d'acteur	Apports de l'IE	Impact sur la pêche durable
DIANA (Diego-Suarez)	Pêcheurs artisanaux, coopératives	Accès à des vedettes motorisées, suivi des quotas, alertes climatiques	Réduction des risques en mer, meilleure planification des sorties
SAVA (Nord-Est)	ONG locales, autorités portuaires	Partage d'informations sur stocks et marchés,	Coordination renforcée, lutte contre la pêche INN

		surveillance électronique	
<i>Atsimo-Andrefana (Sud- Ouest, Menabe, Melaky)</i>	Communautés côtières, pêcheurs traditionnels	Sensibilisation aux techniques durables, formation sur traçabilité	Préservation des stocks, limitation de la pêche illégale malgré ressources limitées
<i>Analanjirifo & Toamasina (Est)</i>	Ministère des Pêches, coopératives	Collecte de données statistiques et suivi réglementaire	Meilleure conformité aux quotas, anticipation des variations de marché
<i>Androy, Anosy (Sud)</i>	Communautés côtières, pêcheurs traditionnels	Formation sur pratiques durables, suivi des zones protégées, partage d'informations locales	Amélioration de la sécurité maritime, meilleure gestion des stocks malgré faible infrastructure

Auteur

4.3. Synthèse des résultats et recommandations

L'analyse des données quantitatives et qualitatives collectées montre que l'Intelligence Économique (IE) constitue un levier stratégique pour la gouvernance maritime et la durabilité de la pêche à Madagascar. Les principaux enseignements sont les suivants :

4.3.1. Résultats globaux

1. Transparence et circulation de l'information

- L'IE facilite l'accès aux informations sur les stocks, quotas, zones protégées et conditions climatiques, permettant aux acteurs de planifier leurs activités de manière sécurisée et durable.

2. Coordination interinstitutionnelle renforcée

- Les institutions publiques, les ONG et les coopératives locales bénéficient d'un partage régulier de données stratégiques, réduisant les doublons et optimisant les interventions contre la pêche illégale.

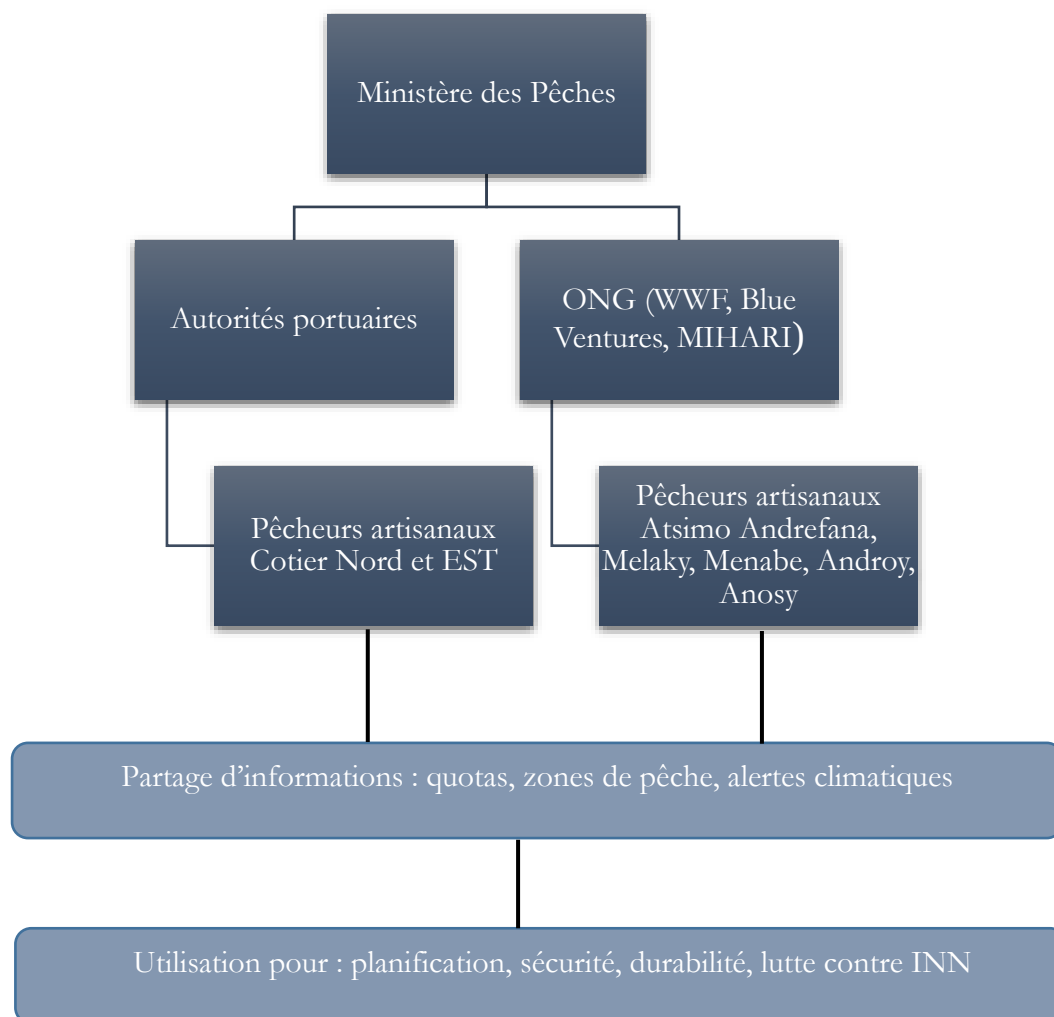
3. Renforcement des capacités locales

- Les communautés, même dans les régions les plus isolées comme **Androy**, acquièrent des connaissances sur les pratiques durables et les techniques de traçabilité, améliorant ainsi la gestion des ressources halieutiques malgré les infrastructures limitées.

4. Anticipation des risques

- L'IE permet d'identifier et de prévenir les risques climatiques, économiques et juridiques, renforçant la résilience des acteurs et la sécurité alimentaire des populations côtières.

4.3.2. Schéma illustratif des flux d'information



Source : Auteur, 2024

4.4 Analyse des risques de la pêche maritime à Madagascar selon les axes stratégiques et les acteurs

Axe stratégique	Type de risque identifié	Description du risque	Acteurs concernés	Niveau de risque	Capacité actuelle de gestion	Apport de l'Intelligence Économique (IE)
Axe 1 : Gouvernance et cadre institutionnel	Risque institutionnel	Faible coordination entre ministères, autorités portuaires et collectivités locales	Ministère de la Pêche, autorités portuaires, collectivités territoriales	Élevé	Faible à moyenne	Centralisation de l'information, partage interinstitutionnel, plateformes de veille
	Risque réglementaire	Méconnaissance ou application inégale des règles de pêche (quotas, zones protégées)	Pêcheurs artisanaux, industriels, autorités locales	Moyen	Faible	Veille juridique, diffusion ciblée de l'information réglementaire
Axe 2 : Environnement et changement climatique	Risque climatique	Cyclones, élévation de la température de l'eau,	Communes côtières, pêcheurs artisanaux	Élevé	Faible	Veille climatique, alertes précoces, adaptation des

		modification des zones de pêche				calendriers de pêche
	Risque écologique	Surexploitation des stocks, dégradation des récifs et mangroves	Pêcheurs, ONG, État	Élevé	Moyenne	Analyse des données environnementales, suivi des stocks
Axe 3 : Économie et marchés halieutiques	Risque économique	Volatilité des prix à l'export, dépendance aux marchés internationaux	Exportateurs, coopératives, pêcheurs	Moyenne à élevé	Moyenne	Veille de marché, anticipation des tendances, diversification des débouchés
	Risque financier	Hausse du coût du carburant et des équipements	Pêcheurs artisanaux	Élevé	Faible	Analyse des coûts, information stratégique pour la planification
Axe 4 : Sécurité maritime et pêche INN	Risque de pêche INN	Intrusions de navires illégaux, dépassement des zones autorisées	État, pêcheurs artisanaux, ONG	Élevé	Faible à moyenne	Analyse AIS/satellite, ciblage des zones à risque
	Risque sécuritaire	Accidents en mer, manque d'équipement	Pêcheurs artisanaux (Sud surtout)	Élevé	Faible	Diffusion d'informations météo, alertes en temps réel

		nts de sécurité				
Axe 5 : Social et capacités communautaires	Risque social	Pauvreté, pression économique poussant à la surexploitation	Communa autés côtières	Élevé	Faible	Information stratégique, sensibilisation, renforcement des capacités
	Risque informatio nnel	Accès inégal à l'informatio n entre régions (Nord/Sud)	Pêcheurs du Sud (Androy, Atsimo- Andrefana)	Élevé	Faible	Démocratisatio n de l'information, réseaux locaux de veille

Source : Auteur, 2024

5. DISCUSSION

L'analyse des résultats obtenus pour Madagascar peut être enrichie par une comparaison internationale et une réflexion sur sa position stratégique dans l'océan Indien.

5.1. Comparaison internationale

Maroc : modèle d'IE publique via Haliopolis

- ❖ Le Maroc a mis en place *Haliopolis*, un système centralisé d'intelligence halieutique, combinant données scientifiques, veille économique et suivi réglementaire.
- ❖ Cela permet une planification fine des quotas, une lutte efficace contre la pêche illégale et une meilleure intégration des acteurs publics et privés.
- ❖ Contrairement à Madagascar, le Maroc bénéficie d'une structure étatique robuste, de moyens technologiques avancés et d'une coordination interinstitutionnelle forte.

Sénégal : veille communautaire côtière

- ❖ Le Sénégal a développé des systèmes de veille communautaire, où les pêcheurs participent activement au suivi des stocks et à la surveillance des zones maritimes.
- ❖ Ce modèle favorise la participation locale et la sensibilisation aux pratiques durables, mais la couverture technologique reste limitée.
- ❖ Madagascar montre des similarités dans certaines zones (ex. Androy, Atsimo-Andrefana), mais la diffusion de l'information et l'accès aux outils restent insuffisants.

Île Maurice : numérisation du suivi maritime

- ❖ L'Île Maurice a misé sur la **digitalisation et la surveillance électronique** des flottes, incluant AIS, radars et bases de données centralisées.
- ❖ Cette approche améliore la **traçabilité, la transparence et la planification stratégique**.
- ❖ Madagascar, malgré des initiatives ponctuelles, est encore en retard dans la **digitalisation et la couverture nationale des systèmes de suivi**.

5.2. Position stratégique et faiblesses de Madagascar

Position stratégique : Madagascar occupe un emplacement clé dans l'océan Indien, entre Afrique de l'Est et les îles de l'océan Indien, avec un **potentiel halieutique élevé** et des zones économiques exclusives étendues.

Forces : abondance de ressources, présence d'ONG actives, communautés locales motivées.

Faiblesses structurelles : infrastructures limitées (ports et moyens de surveillance), faible coordination nationale, inégalités régionales d'accès aux technologies, et ressources financières insuffisantes pour un système d'IE pleinement opérationnel.

Implications : Pour Madagascar, renforcer l'IE et la gouvernance maritime représente un levier stratégique pour protéger les stocks, améliorer la sécurité alimentaire et optimiser la valeur économique de la pêche.

6. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Pour tirer pleinement parti de l'IE et renforcer la durabilité de la pêche, les recommandations peuvent être structurées sous forme de propositions opérationnelles :

6.1. Mise en place d'un Observatoire national d'intelligence halieutique (ONIH)

- Créer un **centre national** centralisant les données sur les stocks, les quotas, la pêche INN, les marchés et les risques climatiques.
- Assurer la **diffusion de l'information** vers tous les acteurs : institutions, ONG, coopératives et communautés locales.

6.2. Renforcement des capacités locales

- ❑ Former les pêcheurs et responsables portuaires à l'utilisation des **technologies de suivi et de traçabilité**.
- ❑ Promouvoir la **digitalisation** des registres de pêche et des alertes climatiques.
- ❑ Encourager la participation active des communautés dans la veille stratégique et la gestion durable.

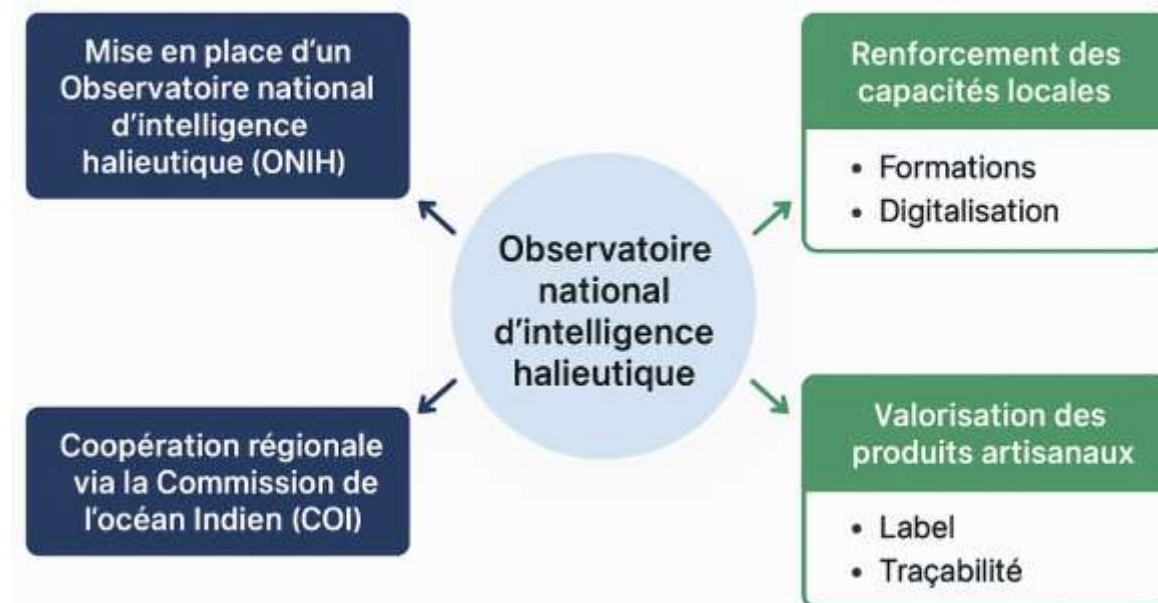
6.3. Coopération régionale via la Commission de l'océan Indien (COI)

- ❑ Partager les **données sur les stocks et les flottes** avec les pays voisins.
- ❑ Harmoniser les réglementations et renforcer la lutte régionale contre la pêche INN.
- ❑ Développer des programmes conjoints de formation et de surveillance maritime.

6.4. Valorisation des produits artisanaux

- Développer des **labels et systèmes de traçabilité** pour les produits de pêche artisanale.
- Encourager l'**innovation et l'accès aux marchés internationaux** pour les produits durables.
- Intégrer les bonnes pratiques communautaires dans les politiques de développement économique.

Recommandations et perspectives



CONCLUSION

L'intelligence économique joue un rôle central dans l'amélioration de la gouvernance maritime à Madagascar. En permettant une collecte et une analyse efficaces des informations stratégiques, elle offre aux décideurs publics et aux acteurs privés une meilleure visibilité sur les dynamiques du secteur de la pêche, les risques liés à la surpêche, et les opportunités économiques émergentes.

Pour la pêche artisanale, l'IE constitue un véritable levier de durabilité. Grâce à une veille permanente et à l'anticipation des fluctuations du marché, les communautés côtières peuvent optimiser leurs pratiques, sécuriser leurs revenus et réduire les conflits avec la pêche industrielle. Elle favorise également une meilleure traçabilité des produits, garantissant qualité et conformité aux standards nationaux et internationaux.

Enfin, l'intégration de l'IE dans la gouvernance maritime ouvre la voie à une économie bleue durable et inclusive à Madagascar. Elle permet d'envisager un développement maritime qui valorise les ressources locales tout en préservant les écosystèmes côtiers, et offre aux

populations côtières des perspectives économiques et sociales plus résilientes, alignées avec les ambitions nationales de durabilité et de croissance verte.

BIBLIOGRAPHIE

- 2424.mg. (2024, janvier). *Madagascar a exporté 3 065 tonnes de crevettes sur 3 546 tonnes pêchées en 2024*. Consulté sur <https://2424.mg>
- Clerc, P. (2012). *L'intelligence économique, un enjeu de gouvernance*. Paris : La Documentation française.
- FAO. (2020). *The State of World Fisheries and Aquaculture 2020*. Rome : FAO.
- FAO. (2021). *Profil de la pêche et de l'aquaculture à Madagascar*. Rome : FAO.
- FAO. (2022). *The State of World Fisheries and Aquaculture 2022*. Rome : FAO.
- FAO. (2023). *Statistiques halieutiques mondiales et rapport sur la pêche à Madagascar*. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.
- Guerraoui, D. (2008). *L'intelligence économique et le développement des pays du Sud : enjeux et perspectives*. Rabat : Université Mohammed V.
- Harbulot, C. (1997). *La guerre économique*. Paris : Dunod.
- Laverite.mg. (2023). *Pêche illégale, non déclarée et non réglementée : perte annuelle de 60 milliards d'ariary pour Madagascar*. Consulté sur <https://laverite.mg>
- L'ECHO du Sud. (2023). *Pêche et aquaculture : Madagascar exporte plus de 32 000 tonnes de produits halieutiques*. Consulté sur <https://www.lechodusud.com>
- Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue (MPEB). (2024). *Annuaire statistique de la pêche et de l'aquaculture 2019-2022*. Antananarivo : MPEB.
- Moov.mg. (2023). *Quatrième salon de la pêche : diversification et sécurité alimentaire au cœur des débats*. Consulté sur <https://new.moov.mg>
- Rakotondrabe, J. (2021). Gouvernance maritime et enjeux halieutiques à Madagascar. *Revue malgache des sciences sociales*, 15(2), 45-63.
- Transparency International. (2020). *Illegal, Unreported and Unregulated Fishing in the Western Indian Ocean*. Berlin : TI.
- World Bank. (2018). *Madagascar Fisheries and Aquaculture Sector Review*. Washington DC : World Bank.